

OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE CERCLE D'HISTOIRE (N° 48)

Entretien de la route Paris - Strasbourg en 1807 - 1808

La route n° 10 de première classe venant de Paris par la Meuse et le Col de Saverne, traverse le bourg de Wasselonne avant de rejoindre par le Kronthal le pont du Rhin à Strasbourg.

L'entretien et son suivi étaient assurés par les Ponts et Chaussées du Bas-Rhin. Le cahier des charges des travaux et l'évaluation des coûts étaient réalisés par cette administration, puis mis en adjudication.

Les entrepreneurs soumissionnaires devaient, dans leur offre de prix, indiquer le pourcentage de remise que leur entreprise consentait à faire. Ce pourcentage de remise était donné par valeur de 1 franc. Celui qui donnait la plus grande valeur de remise était adjudicataire du ou des lots. L'entreprise devait présenter un garant pour sa solvabilité vis-à-vis de l'administration.

Deux entreprises de Wasselonne ont participé alors à ces appels d'offre :

- l'entreprise de travaux publics Christophe Klein avec son garant Joseph Wenger, entrepreneur des fortifications à Strasbourg.
- l'entreprise de travaux publics Jean Keller avec son garant Philippe Laur, propriétaire à Lauterbourg.

Concernant les résultats des soumissions des années 1807 et 1808, on apprend ceci :

- les offres de l'entreprise Jean Keller ne sont pas retenues.
- l'entreprise Christophe Klein obtient le lot « a » pour la réparation des plus mauvais passages de la route depuis la partie de Saverne jusqu'à la limite du département de la Meurthe, comme indiqué par l'affiche de M. le Conseiller d'Etat, Préfet. Rappelons que le département de la Meurthe commençait alors au haut du col de Saverne !

Pour l'année 1807, le rabais consenti est de 6 centimes par 1 franc sur les prix estimatifs des travaux.

Pour l'année 1808, le rabais consenti est de 11 centimes par 1 franc.

Les documents sont approuvés par :

- Henri Shée, Conseiller d'Etat, Préfet
- F. Forest, Secrétaire Général de la Préfecture.

Sources : archives du B. R.

F. J.